

ASSEMBLEE DE LA PAROISSE GENERALE

PROCÈS-VERBAL 02/17

Mercredi, 6 décembre 2017, 20.00 h

Dans la grande salle de la Maison Wyttenbach, Rosius 1, 2502 Bienne

Présidence: Fritz Marthaler, Président

Procès-verbal: Sylvia Treuthardt, Secrétaire centrale

Présents: 58 personnes, dont 54 avec droit de vote

Excusés: D. Juillerat, M. Knobloch, M. Laux, I. Murbach, L. Ramoni, S. Schnell, E. Thomi

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée de la paroisse générale du 28 juin 2017
2. Informations au sujet du Plan financier 2018 -2022
3. Budget 2018 et fixation du taux de l'impôt d'église
4. Réélections générale pour la législature 2018 à 2021
 - 4.1 Election à la Présidence de l'Assemblée de la paroisse générale
 - 4.2 Election à la Vice-présidence de l'Assemblée de la paroisse générale
 - 4.3 Election de l'Organe de révision
5. Immeuble de « La Source », Rue de la Source 15 ; assainissement et transformation – décision concernant un crédit d'engagement de CHF 1'500'000.-
6. Information concernant les immeubles
7. Informations en provenance des paroisses
8. Divers

L'invitation à l'Assemblée a été publiée le 1er novembre 2017 dans la Feuille officielle du district Bienne-Evilard, ainsi que dans les feuilles officielles des districts Aarberg, Büren, Erlach et Nidau. Des annonces ont également paru dans les éditions de décembre de « reformiert. » et Bienn'Attitudes ». En plus, les documents pouvaient être consultés sur le site WEB www.ref-bielbienne.ch. Tous les documents sont disponibles en français et en allemand lors de l'Assemblée.

Messieurs Urs Hof et Hans Erni sont nommés scrutateurs. 54 ayant droit de vote sont comptés, la majorité absolue est donc de 28 voix.

Délibérations

Le pasteur Stefan Affolter fait une introduction et présente le film « Bienne, mon amour » qui a été réalisé avec des résidents de la « Residenz au Lac ».

Le Président ouvre l'Assemblée en saluant et remerciant tous les présents d'être venus et adresse quelques mots d'introduction.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée de la paroisse générale du 28 juin 2017

Le Procès-verbal de la dernière Assemblée ordinaire de la paroisse générale du 28 juin 2017 est accepté à l'unanimité avec remerciements à la rédactrice.

2. Informations au sujet du Plan financier 2018 -2022

Le Plan financier est retravaillé chaque année ce qui permet de tenir compte de situations particulières et de l'évolution financière.

L'Administrateur central commente le Plan financier qui présente l'évolution des cinq prochaines années. Suite à la réforme de l'imposition prévue dans le Canton de Berne, les revenus fiscaux vont fortement diminuer dès 2019. La Ville de Bienne nous informe que nous devons compter avec une diminution de CHF 320'000.- par an. Si rien n'est entrepris de notre part, nous devons compter avec des déficits dès 2020.

La révision de l'imposition des entreprises est actuellement en consultation. Urs Stauffer de l'administration des impôts de la Ville de Bienne est aussi membre de notre Commission des finances (FIKO). Il nous informe toujours à nouveau de l'évolution des finances. Nous sommes conscients du problème et tentons d'évaluer comment nos ressources actuelles peuvent être assurées.

L'Assemblée de la paroisse générale prend connaissance du Plan financier.

3. Budget 2018 et fixation du taux de l'impôt d'église

A nouveau, un budget équilibré peut être présenté. Il faut ici remercier les autorités et les collaborateurs et collaboratrices pour leur participation aux réflexions et à la mise en œuvre de l'utilisation intelligente de nos ressources.

L'Administrateur central explique le budget 2018. Il est prévu un léger excédent de revenus. Pour la Paroisse allemande (DKG) des dépenses de presque 2.3 mio de francs sont prévues. La Paroisse française compte avec des dépenses de 1.056 mio de francs et la Paroisse générale avec 3.2 mio de francs. Les dépenses liées aux immeubles sont au budget avec un montant de 1.4 mio de francs. Les charges salariales représentent, avec 45%, le plus grand poste des dépenses. Les dépenses « Biens, services et marchandises » concernent les activités des paroisses et l'entretien des immeubles. Les redevances à l'Union synodale RefBeJuSo de près de 1.2 mio de francs ne peuvent être influencées. Les revenus proviennent à 90% des revenus fiscaux et le reste des revenus des immeubles. Ces derniers doivent être augmentés afin d'équilibrer les comptes des immeubles.

L'Assemblée de la paroisse générale décide avec une abstention le maintien du taux d'imposition de 0.23 et accepte le budget 2018 qui prévoit un excédent de revenus de CHF 14'300.-.

4. Réélections générale pour la législature 2018 à 2021

4.1 Election à la Présidence de l'Assemblée de la paroisse générale

Doris Amsler, Présidente du Conseil de la paroisse générale, prend la parole et propose la réélection de M. Fritz Marthaler.

M. Fritz Marthaler est réélu à l'unanimité avec beaucoup d'applaudissements à la Présidence de l'Assemblée de la paroisse générale.

4.2 Election à la Vice-présidence de l'Assemblée de la paroisse générale (proposition : M. Daniel Sutter)

Avec remerciements pour son engagement, M. Daniel Sutter est proposé pour une réélection.

M. Daniel Sutter est réélu à l'unanimité avec beaucoup d'applaudissements à la Vice-présidence de l'Assemblée de la paroisse générale.

4.3 Election de l'Organe de révision (proposition : le réviseur actuel BDO Treuhand AG, Biel)

La fiduciaire BDO est un partenaire fiable pour toutes questions et un appui précieux.

La Fiduciaire BDO est élue Organe de révision pour la législature 2018 – 2021.

5. Immeuble de « La Source », Rue de la Source 15 ; assainissement et transformation – décision concernant un crédit d'engagement de CHF 1'500'000.-

Le Président passe la parole à M. Giles Marchand, architecte, qui présente le « Projet La Source » de manière détaillée :

La « Source » a été construite en 1882 et, à l'origine, utilisée comme « Maison de Dieu ». En 1961 la maison a été transformée. Dans les années 60 le toit a été construit sans aération. Il a par la suite donc subi d'importantes dégradations. Il doit être complètement assaini. Une analyse a montré que le coût d'une énergie renouvelable est trop élevé et un chauffage à gaz a été installé.

Au deuxième étage les chambres des infirmières ont été transformées en appartement pour une communauté religieuse. L'appartement subira le plus grand changement. Un nouvel accès sera réalisé par la terrasse depuis le Schweizerbodenweg. Le pré-projet a démarré en août. Les travaux pourraient commencer en juillet 2018 et dureront en principe 9 mois donc jusqu'à la fin du printemps 2019.

Le Président remercie M. Marchand pour ses explications.

Mme Morier-Genoud, Présidente de la Paroisse française constate que « la Source » est une maison ouverte qui est en principe destinée avant tout au catéchisme et le travail de jeunesse.

La Commission des immeubles, la Commission des finances et le Conseil de la paroisse générale ont étudié le dossier et recommandent son approbation.

L'Assemblée de la paroisse générale accepte à l'unanimité et avec applaudissements le crédit d'investissement de CHF 1'550'000.-pour la transformation et l'assainissement de l'immeuble de La Source.

6. Information concernant les immeubles

M. Rolf Schwab, Président de la commission des immeubles, donne des informations générales. Les maisons de paroisse de la fortune administrative sont en cours de vérification. Une importante rénovation est prévue pour 2019 et 2020 à Madretsch.

Fortune financière : En remplacement de la cure Feldeck démolie pour faire place à un grand projet immobilier nous achetons un bloc d'habitation avec 6 appartements. Il est prévu de louer ces appartements. Ainsi peuvent être générés des revenus pour maintenir notre fortune à long terme.

Pendant la rénovation de « La Source » la Cure de St Paul pourra provisoirement être utilisée.

7. Informations en provenance des paroisses

La Présidente du Conseil de la paroisse générale, Doris Amsler-Thalmann informe que, dans le cadre de l'Année de la réformation, nous cherchions un nom féminin pour la cure du chemin Gottfried-Ischer 11. Les personnes intéressées pouvaient choisir parmi 12 noms de femmes reposés. En septembre un deuxième tour de sélection a eu lieu avec les 4 noms les plus choisis. Finalement c'est Gertrud Kurz qui a gagné. Cette « mère des réfugiés » a été très courageuse et s'est beaucoup engagée pour les réfugiés juifs. Ainsi la maison au chemin Ischer s'appelle désormais « Maison Gertrud-Kurz ».

La Présidente remercie tous ceux qui ont porté cette « Année de la réforme » et ont fourni un énorme travail pour réaliser tous ces événements, particulièrement le culte bilingue de clôture dans l'église de la vieille ville.

La Présidente de la PF, Michèle Morier-Genoud informe : Bien des activités avec différentes facettes ont fait vivre l'année de la réforme au sein de la PF. Au vu des nouvelles réductions des postes pastoraux, d'intenses réflexions sont faites pour trouver un chemin avec ces ressources diminuées. La pasteure Emanuelle Dobler a été engagée à 70% et Pierre-Michel Cotroneo succède à Isabelle Dick.

Christophe Grupp, Président de la DKG souligne que décembre est la haute saison pour les collaborateurs et collaboratrices. Ils sont en piste presque chaque jour pour des concerts gospel, des brunches, des concerts à St. Paul, etc. L'édition de décembre de « reformiert. » informe quant aux programmes de ces activités. Aussi pendant la nouvelle année il faudra poursuivre le processus de renouvellement de la paroisse particulièrement en raison des diminutions des postes pastoraux. Quelques modifications au niveau du personnel ont eu lieu et début 2018 la pasteure Anna Razakanirina prendra un congé maternité. La jeune pasteure Rahel Hesse la remplacera pendant 6 mois.

8. Divers

Le Président remercie pour la préparation des documents de cette assemblée. L'introduction avec le film et ses merveilleuses images ainsi que le projet « La Source » répondent à l'adage « l'avenir a besoin du passé ».

Il est heureux du grand nombre de présents et souhaite à tous un bon retour, un temps de l'Avent lumineux, un joyeux Noël et une bonne nouvelle année.

Fin de l'Assemblée: 22.05 h

Pour l'Assemblée de la paroisse générale

Le Président:

La Secrétaire: